



COMMUNE D'ANOYE

LE MOT DE LA MAIRIE

Bilan d'étape & Informations aux Habitants • Année 2026

Chères Habitantes, Chers Habitants,

Voilà un peu plus de trois mois que notre nouvelle équipe municipale est installée. Dès notre prise de fonction, nous avons souhaité retrousser nos manches pour allier **action immédiate sur le terrain**, **gestion rigoureuse de la mairie** et **dynamisme de notre village**. Voici les principales actions menées à vos côtés et pour notre commune.

Voici les principales actions menées à vos côtés et pour notre commune



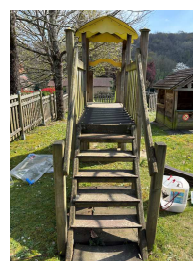
Sur le terrain : Entretien et préservation de notre cadre de vie

Nos infrastructures et notre patrimoine nécessitent une attention quotidienne. Plusieurs interventions ont été réalisées :

Propreté et embellissement : Nettoyage des panneaux de la commune, des abords de la mairie, du monument aux morts et de la salle des fêtes - Travaux de rafraîchissement et de décoration de la Mairie *(sur fonds personnels Maire et Adjointe)*

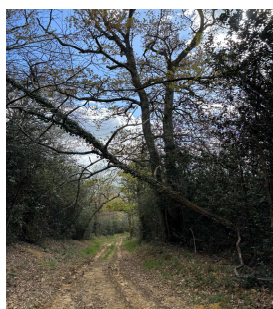


Sécurité et petits travaux : Réparations diverses (plomberie, portail de la mairie, fixation de panneaux de signalisation, défibrillateur) et entretien de l'aire de jeux.

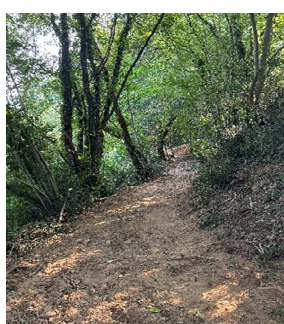


Chemins et espaces naturels :

Interventions pour le déblaiement de chemins suite aux chutes d'arbres lors de la récente tempête. (NILS 02/2026)



Réouverture du chemin communal Saint-Orens.



Patrimoine (Église) : Traitement complet du dossier d'assurance suite au sinistre sur la toiture. Le prestataire a été sélectionné, les travaux sont programmés pour la **fin septembre**.



En Mairie : Modernisation et organisation

En coulisses, les premiers mois sont essentiels pour poser des bases de gestion solides :

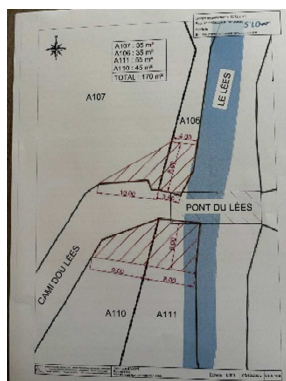
Gestion comptable et budgétaire : Prise en main de la trésorerie, mise en place des outils de signature électronique, élaboration des documents financiers et validation du budget 2026.

Organisation & Transparence : Création d'un outil de suivi partagé entre le Maire, la 1ère Adjointe et la Secrétaire pour assurer un suivi fluide des dossiers.

Outils de suivi : Élaboration de nouveaux tableaux et conventions pour la location de la salle des fêtes et du matériel communal.

Optimisation des prestataires : Remise à plat des contrats pour garantir le meilleur service au meilleur coût (achat et suivi du défibrillateur, contrôles sécurité incendie, espaces verts, nettoyage avec l'entreprise Fegape, épaveuse Capdevielle).

Dossiers complexes : DECI, ponts communaux et berges



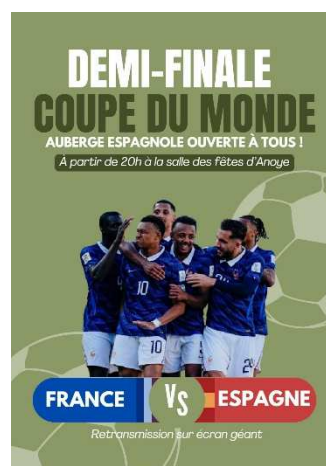
Réseau institutionnel : Prise en main des dossiers stratégiques (DECI, PLUi, retable...) et prise de contact avec l'ensemble de nos partenaires administratifs : *Préfecture, ADM64, APGL, CDG64, DDTM, CNEB, SIVU de Lembeye*



Convivialité et Communication : Rester connectés !

Un village vivant est un village où l'on se retrouve et où l'information circule :

Moments partagés : Vous avez été nombreux à nous rejoindre lors de l'apéritif communal du 20 avril, ainsi que pour la retransmission de la demi-finale de la Coupe du Monde. Merci pour ces beaux moments de convivialité !



Nouveaux outils de communication :

. Lancement de l'application **IntraMuros** pour recevoir les alertes et infos du village directement sur vos smartphones.



URL : <https://www.intramuros.org/anoie>

- . Création du **site internet** de la commune <https://commune-anoye.weebly.com>
- . Création du **nouveau blason** officiel de notre commune.



Et demain ? Les dossiers actuellement en cours

Le travail se poursuit activement sur plusieurs projets majeurs :

1. **Réaliser** des animations dans le village : Regroupement de voitures anciennes, repas, marches sur les chemins communaux
2. **Rénovation de la Salle des Fêtes** : Les études préliminaires et le projet d'aménagement avancent.
3. **Restauration du retable de l'Église** : Échanges en cours avec le Conservatoire du Patrimoine et d'autres structures afin d'obtenir des financements pour les travaux à effectuer.
4. **Urbanisme** : Participation active aux réunions et négociations sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour défendre les intérêts de notre commune.

Toute l'équipe municipale reste à votre entière disposition pour échanger, vous écouter et continuer à faire avancer notre village ensemble.

Le Maire et le Conseil Municipal

Secrétariat ouvert le lundi matin et jeudi après-midi

L'adresse mail commune.anoye@orange.fr

Le numéro du Maire 06.20.31.72.66



Michel SALOMÉ
Maire



Laetitia MOURA
Adjointe



Jean PUYO
Conseiller



Laure CLAVERIE
Conseillère



Mickaël GOMEZ
Conseiller



Audrey CASSOU
Conseillère



Stéphane ROUZAU
Conseiller



Isabel LEGRAND
Conseillère



Alexis MOURA
Conseiller



Laurie JEAGLE
Conseillère



Florence LAPUYADE
Conseillère